

Hermanville-sur-Mer

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr

CARNAVAL : LES MONSTRES ONT DÉFERLÉ SUR HERMANVILLE-SUR-MER





Madame, Monsieur, chers administrés,

Depuis le début de l'année 2016 et faisant suite à l'application de la loi NOTRe, la nouvelle répartition des régions est en vigueur sur tout le territoire avec pour nous la réunification de la Normandie.

Cette loi, qui vise à clarifier l'organisation territoriale de notre pays, implique aussi que les régions définissent de nouveaux schémas de développement économique et obtiennent de nouvelles compétences sur le soutien aux entreprises, la formation, l'aménagement du territoire ou les transports en dehors des agglomérations. Les régions conservent cependant leurs rôles dans les domaines de la culture, du tourisme ou de la gestion des lycées.

Dans le même temps, la carte de l'intercommunalité devra changer également de visage en regroupant les communes isolées mais aussi en établissant la taille des communautés de communes à plus de 15 000 habitants.

Pour notre département et après le travail de la commission SCCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale), le projet définitif de cette nouvelle organisation intercommunale sera présenté fin juin par Monsieur le Préfet et devrait compter 16 intercommunalités au lieu des 37 précédentes.

De son côté, la Communauté d'Agglomération Caen la Mer va devenir Communauté Urbaine Caen la Mer en fusionnant avec les communautés de communes de «Entre Thue et Mue» et «Plaine Sud».

De nouvelles compétences obligatoires se mettront en place, en particulier tout ce qui englobe la voirie communale et le tourisme.

Pour défendre le positionnement et les intérêts de notre commune et de toute sa population, Emmanuelle JARDIN-PAYET et moi-même, en tant que membres du Conseil Communautaire, participons aux très nombreuses réunions de travail tout au long de cette année afin d'harmoniser au mieux l'entrée dans cette Communauté Urbaine dès le 1^{er} Janvier 2017 tout en préservant notre qualité de vie.

Au de là de ces grands changements, la vie municipale continue et continuera d'être très attractive pour ses habitants et en particulier grâce à nos associations toujours aussi prolifique dans leurs propositions d'animations.

Au cours des prochains mois, nous pourrons assister du 5 au 7 mai, au Championnat de France Jeunes de char à voile dont l'organisation a été une nouvelle fois confiée par la Fédération Française au CVLH (Club de Voile et Loisirs d'Hermanville-sur-Mer). La compétence et le dynamisme de cette équipe de bénévoles bien connus et reconnus par les autorités fédérales nous assurent d'assister à de moments extraordinaires sur le sable de notre plage.

Comme tous les deux ans, les membres du Club de Modélisme Naval d'Hermanville-sur-Mer vont organiser, les 9 et 10 juillet, leur salon du modélisme avec un nombre d'exposants jamais atteints. La qualité, la beauté et le travail extraordinaire de tous ces amateurs de modélisme devraient inciter beaucoup de monde à ne pas manquer cet événement dont le fil rouge sera la Sécurité en mer et ses acteurs.

Du 16 au 29 août aura lieu la deuxième édition de l'Académie musicale de la Côte de Nacre. Cette académie devrait accueillir une soixantaine d'instrumentistes de haut niveau venant de toutes les régions de France, du Luxembourg et/ou d'Italie. Dès le 18 et comme l'an dernier, une quinzaine de concerts gratuits seront donnés à Hermanville-sur-Mer et dans les communes voisines. Le programme symphonique prévu avec orchestre au complet ou formules trio, quatuors, octuors et même dixtuors s'articulera autour des œuvres de R. Schumann, J. Brahms, L.V. Beethoven, W.A. Mozart, A. Caplet et surtout la «symphonie inachevée» de F. Schubert. De très grands moments en perspectives.

L'équipe d'enseignants de l'académie musicale aura la chance d'accueillir l'un des meilleurs quatuors à cordes au monde classé premier de sa génération et titulaire d'une multitude de prix internationaux : le Quatuor Hermès.

Bien entendu, les animations coutumières proposées par le comité des fêtes et les autres associations seront présentes aussi pour vous distraire et animer vos vacances.

Un très grand merci à tous ceux et toutes celles qui donnent de leur temps pour rendre notre commune encore plus attrayante ■

Le Maire, Jacques LELANDAIS

INFORMATIONS

Services municipaux Mairie

Mairie – Horaires : Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h30 - Vendredi : 9h-12h/14h-16h30 - 02 31 36 18.00 / Fax. 02 31 96 22 55
accueil.hermanville@orange.fr

Police municipale : 02 31 36 18 07

Service social : 02 31 36 18 02

Médiathèque et cyber-base : 02 31 36 18 05

Garderie scolaire : 7h30-9h/16h30-18h30 - 02 31 37 84 80

Groupe scolaire : 02 31 96 57 16

Déchetterie : 02 31 96 90 80 - Du lundi au samedi : 10h-12h/14h18h - Samedi 9h à 18h

Pour toutes informations : www.hermanvillesurmer.fr

La distribution du bulletin est assurée par le conseil municipal. En cas de non réception, les bulletins sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

SOMMAIRE

Editorial	2
Infos-Actualités	3-4
Sport, Culture et Vie Associative	5-7
Dossier : Budget 2015-2016	8-9
Intercommunalité	10
Paroles de conseillers	11
Agenda	12

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le 3^e Ram est créé !

Depuis le 6 avril 2016 le relais FABULETTE a ouvert ses portes, il dessert les communes d'Hermanville-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Colleville-Montgomery et Mathieu.

Pourquoi un 3^e Ram ?

Le premier RAM Ritournelle a été créé en janvier 2000, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et le Conseil départemental en vue d'impulser une dynamique petite enfance et offrir un accueil de qualité aux tout-petits. Le Ram, service gratuit mis à disposition des familles par les communes, doit permettre aux parents de trouver des informations sur les modes de garde et proposer aux assistantes maternelles un lieu de rencontre et de perfectionnement.

Hermanville-sur-Mer fut une des premières communes à adhérer au SIVU, syndicat intercommunal support juridique de ce projet. En 2004, suite à l'adhésion de nouvelles communes un second relais « farandole » s'ajoute au premier.

146 assistantes maternelles en 2004, 260 en 2015 sur l'ensemble des 10 communes adhérentes : les rencontres sont surchargées et trop espacées dans le temps. Les animatrices manquent de disponibilité pour l'accueil, les animations et les tâches administratives. Les critères de la Caf pour l'obtention des financements sont de 80 à 100 assistantes maternelles par relais et la création d'un 3^e relais s'impose. Il permettra d'améliorer l'information des familles, la fréquence des animations, la qualité de l'accueil. Il donnera également la possibilité de développer des partenariats locaux .

À noter que le financement de ce relais est assuré par les communes, la Caf et le Conseil départemental.



Hermanville-sur-Mer a été choisie pour accueillir le siège social. Le bureau de l'animateur juxte le local petite enfance. Les travaux d'aménagement, financés par une subvention de la Caf au Sivu, sont en cours d'achèvement et devraient être terminés pour fin mars.

D'ores et déjà des animations et rencontres régulières ont lieu dans les différents locaux mis à disposition par les communes. La fréquentation est variable selon les lieux. A Hermanville-sur-Mer 10 à 15 assistantes maternelles accompagnées d'une douzaine d'enfant fréquentent régulièrement ces animations et rencontres hebdomadaires qui se déroulent au local petite enfance : ateliers d'éveil, bébés lecteurs, contes et comptines, baby gym ...

Matthieu Fichet, éducateur de jeunes enfants, animateur du Ram Fabulette est à disposition des familles et assistantes maternelles sur rendez-vous du lundi au vendredi. N'hésitez pas à le contacter si vous cherchez une assistante maternelle, si vous souhaitez devenir assistante maternelle, et si vous souhaitez en savoir plus sur le Ram ■

En savoir plus ←

Le relais Fabulette
15, rue verte - Hermanville-sur-Mer
Animateur : Matthieu Fichet
06 46 27 62 58
ram.fabulette14@gmail.com



LE COURBET RE-OUVRE SES PORTES !

Après, malheureusement pour notre commune, une inactivité de plusieurs mois, «Le Courbet» prend un nouveau départ et une nouvelle dimension.

Bar, brasserie, tabac, jeux, presse, dépôt de pain. Le Courbet, c'est aussi les "Apéros-concerts" à 18h, une fois par mois :

- **9 avril** : apéro jazz avec Carl March Trio
- **14 mai** : apéro Country avec Gravel Road
- **25 juin** : apéro Rock avec Witch Doctors

Jeunes musiciens ou groupes locaux - débutants ou confirmés, n'hésitez pas à prendre contact !

Nul doute que Jimmy, Morgan et Mélissa sauront vous accueillir comme il se doit, convivialité et sourire en plus... Nous leur souhaitons la bienvenue à Hermanville-sur-Mer.

En savoir plus ←

Ouvert du lundi au dimanche de 7h à 20h
Brasserie tous les midis
Fermeture le jeudi - 02 31 97 68 14



FETE DE LA MUSIQUE : BIENVENUE AUX AMATEURS ET MELOMANES

Le 18 juin prochain, la Ferme Lemarchand accueille la fête de la musique.

Si vous souhaitez jouer, chanter, seul(e) ou accompagné(e), a cappella ou sonorisé, vous êtes les bienvenus.

En savoir plus ←
culture.hermanville@gmail.com



Apéro-concert inaugural le 27 février, Blues/Folk américain avec «Westbound»



**A partir du 1^{er} juin
et jusqu'au 15 août**

Programme d'entraînement planifié sur six semaines allant d'une à quatre séances par semaine. Il est adapté pour tout niveau. Les séances sont composées d'exercices qui utilisent le poids de corps comme des pompes, squats, tractions et des répétitions d'enchaînements de plusieurs exercices, entrecoupés de courses et de challenges. Le fait de travailler à 2, 3, 4, 5 ou + rend le travail plus **ludique** et plus **motivant** ■

En savoir plus

RDV sur la plage d'Hermanville-sur-Mer face au poste de secours, Mardi 8h - 9h et 18h-19h, Jeudi 8h-9h, Samedi 18h-19h

N'hésitez pas à contacter Benoît :

benoit_denis@orange.fr ou au 06 19 33 33 61

T NO LIMIT HERMANVILLE-SUR-MER

Vous les avez peut-être déjà croisés dans le parc de la mairie d'Hermanville-sur-mer, un samedi matin ou un mardi soir. Ces sportifs, ce sont les adeptes du Tnolimit bootcamp.

Cette nouvelle activité, proposée dans notre commune depuis le début de l'année, est encadrée par Sébastien Bouvier, coach sportif et professeur d'EPS.

Le Nolimit, c'est une pratique sportive en plein air qui s'adapte à tous les niveaux de condition physique : du débutant au plus expert. Les cours d'une heure allient l'apprentissage ou l'amélioration de la course et les renforcements musculaires spécifiques. Un travail que Sébastien adapte à chaque participant, en suivant sa progression au fil des semaines.

Il est question de sport bien entendu, mais aussi de plaisir, de partage et de convivialité. Pour preuve, le team No Limit Hermanville a déjà formé une équipe inscrite pour la course d'obstacle festive « l'audacieuse » le 1^{er} mai prochain.

Si vous avez envie de pratiquer le sport autrement, sans contrainte, sans abonnement, n'hésitez pas à venir rencontrer Sébastien et le team Hermanville. Chaussez vos baskets et rendez-vous le mardi à 19h ou le samedi à 11h dans le parc de la mairie ■

En savoir plus : Sébastien : 06 13 06 08 17 - tnolimithermanville@orange.fr ou FACEBOOK : T No Limit Hermanville sur mer. Prix de la séance : 4 euros.



CET ETE A HERMANVILLE-SUR-MER

Comme l'année dernière, les hermanvillais et les vacanciers auront la possibilité de pratiquer des **activités sportives et de détente** sur la plage (Qi gong, gym adulte et enfant, bootcamp, renforcement musculaire, marche nordique...).

Les Sables animés «nouvelle formule» permettront lors d'une journée de tester de nombreuses activités sportives et profiter des animations qui seront proposées.

Bien entendu, la traditionnelle **Poissonnade des Doris** animera la Place du Courbet le 30 juillet ainsi que la **foire à tout du Hermanville-Lion football club** le 7 août.

L'Académie musicale internationale clôturera, pour la 2^e année, la saison avec un ensemble de 60 musiciens.

Le programme complet de toutes les activités et animations en juillet et en août à Hermanville-sur-Mer, Colleville Montgomery et Lion-sur-Mer sera diffusé au cours du mois de juin ■



ACTIVITES PERISCOLAIRES

La MJCI recherche toujours des bénévoles (ou salariés) pour intervenir les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 dans les écoles de Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer. Si vous souhaitez partager votre ou vos passions avec les enfants, n'hésitez plus, contactez la MJCI ou la mairie.

ANIMATIONS AVANT L'ETE

■ **28 mai : stage de percussions
et de danses africaines**

→ halle des sports de Colleville-Montgomery.

■ **11 et 12 juin : spectacles de fin
d'année pour la danse, le hip hop
et le théâtre**

Au programme : la rencontre du petit prince entre danseuses, breakers et acteurs...

Ouverture de la soirée se fera avec les « grands » de l'atelier théâtre.

→ salle socioculturelle de Colleville-Montgomery.

■ **22 juin : Assemblée Générale suivie du
traditionnel verre de l'amitié**

Un rendez-vous à ne pas manquer pour vous présenter les actions passées, les orientations de la MJCI et surtout pour échanger tous ensemble à partir de vos idées.

AU PROGRAMME CET ETE

Le centre de loisirs pour les 3-10 ans sera ouvert du 6 juillet au 26 août. L'équipe d'animation accueillera vos enfants dans les locaux de l'école d'Hermanville-sur-Mer.

L'accueil jeunes 11/14 ans et 14/17 ans sera ouvert du 6 juillet au 12 août à la halle des sports de Colleville-Montgomery.

Les 8/11 ans passeront une semaine à Jumièges en Seine-Maritime entre découverte culturelle et activités de pleine nature.

Les 11/16 ans découvriront le bassin d'Arcachon du 6 au 16 juillet.

Au programme, 6 jours à Biscarosse et 5 jours près d'Arcachon et des animations au choix (le choix sera collectif) : surf, plongée, kayak, aqualand, bouée tractée, accrobranche, croisière en catamaran.

Ce voyage permettra à vos ados de découvrir la vie de groupe et de tester son autonomie ! Attention, places limitées...

En savoir plus

Ludivine ou Caroline
au 02 31 97 56 78

Pour les 14/17 ans : reprise des projets européens avec pour destination Aschaffenburg en Allemagne (Basse Franconie) du 7 au 14 ou 15 août

Le but est de faciliter la rencontre entre un groupe de jeunes français et allemands de façon à pouvoir prolonger l'expérience lors de futurs échanges Franco-Allemand en 2017 et 2018.

Au programme : nombreuses activités (bricolage, danse, théâtre, construction d'une cabane, sports ...) proposées par des intervenants Allemands dans le cadre du programme des vacances du centre de la jeunesse et culturelle (Jukuz) de la ville de Aschaffenburg.

A LA RENTREE

Reprise des activités le 5 ou 12 septembre. Soyez prêts, dès la fin août surveillez votre boîte aux lettres et les affiches !

En savoir plus

MJC intercommunale / Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer
5 Grande rue - Colleville Montgomery
02 31 91 56 78

mjcinter@orange.fr

www.mjc-colleville-hermanville.fr/

www.facebook.com/mjc.inter

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h à 18h30

Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Sport, Culture et Vie Associative

LA BOÎTE NUMÉRIQUE : NOUVEAUTÉS POUR 2016

Depuis 2014, la médiathèque, en partenariat avec la bibliothèque du Calvados (un service du Conseil départemental du Calvados), propose un nouveau service gratuit, accessible de chez soi ou partout ailleurs : **La Boîte numérique**

LA BOÎTE NUMÉRIQUE

Une offre proposée par la Bibliothèque du Calvados

Qu'est-ce que la Boîte numérique ?

Vous avez envie de feuilleter un magazine, de vous former, de regarder un film, venez découvrir la **Boîte numérique**. Ce nouveau service vous est proposé par la bibliothèque du Calvados en partenariat avec la médiathèque. Celui-ci est gratuit et accessible à tous, à la médiathèque ou de chez soi.

Comment s'inscrire ?

Pour accéder à La Boîte numérique de chez vous, vous devez simplement être inscrit à la médiathèque d'Hermanville-sur-Mer. La **Boîte numérique** est réservée à un usage individuel dans le cadre du cercle familial.

Comment y accéder ?

La **Boîte numérique**, c'est votre bibliothèque accessible 24h/24 avec une connexion internet et sur ordinateur, tablette, smartphone ou téléviseur connecté.

Nouveauté 2016 : la Boîte numérique est accessible via une plateforme unique, quelle que soit la ressource numérique souhaitée. Les inscrits disposent désormais d'un compte unique.

Remplissez le formulaire disponible sur : <http://laboitenumérique.bibliodemand.com>

Notez bien votre identifiant (différent de votre email) et votre mot de passe qui vous seront demandés pour vous connecter lorsque votre compte aura été validé. Vous serez averti par mail de l'activation de votre compte après vérification auprès de la bibliothèque dans laquelle vous êtes inscrit.

Quelles ressources ?



La presse avec LeKiosk

Avec LeKiosk, retrouvez plus de 800 magazines quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.



Le cinéma avec Médiathèque numérique

Des centaines de films, documentaires, séries, spectacles et magazines à découvrir avec la Médiathèque numérique.



La formation avec Tout apprendre

Progresser à votre rythme de chez vous grâce à l'autoformation. **Tout apprendre** vous propose du soutien scolaire, des cours de langues, des formations en ligne à la bureautique et au multimédia, le code de la route, des cours de musique ainsi que des modules de développement personnel.



La musique avec 1DTouch

1DTouch est une plateforme de diffusion musicale centrée sur les contenus culturels indépendants. 1 million de titres sont disponibles à l'écoute !

SEMAINE DE DÉCOUVERTE DU 14 AU 19 MARS

Du 14 au 19 mars, venez découvrir la Boîte numérique à la médiathèque pour tester vos connaissances du Code de la route par exemple, pour regarder un film, pour écouter de la musique...

En savoir plus

Médiathèque
144 Grande rue
Hermanville-sur-Mer
02 31 36 18 05
bibliotheque.hermanville@orange.fr
www.mediathequethermanville.wordpress.com

Horaires de la médiathèque

(y compris juillet/août)
Lundi et mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 14h-19h
Samedi : 10h-12h

L'ÉCHAPPEE DES DORIS

L'Association des Doris de la Côte de Nacre (ADCN) contribue, depuis de nombreuses années, à la défense de notre patrimoine maritime local. En s'associant à de nombreux événements organisés sur le thème de la mer en Normandie et en Bretagne, l'association présente ses embarcations rénovées et surtout organise des animations à caractère maritime en gardant la tradition de la rame.



En juin 2013, l'ADCN a organisé un grand rassemblement « L'Échappée des Doris ». Une cinquantaine de doris venant de toute notre région et de Bretagne a remonté le canal d'Ouistreham à Caen. A chaque étape, des animations festives ont contribué à la réussite de cette manifestation populaire.

Le 25 juin prochain, l'ADCN renouvelera ce rassemblement mais cette fois en partant de Caen pour terminer à Ouistreham. Les étapes prévues seront les mêmes qu'en 2013 : Colombelles, Hérouville-Saint-Clair, Blainville-sur-Orne et Bénouville.

Venez nombreux admirer les Doris lors de leur remontée spectaculaire du canal.

En savoir plus

Association des Doris de la Côte de Nacre
144 Grande Rue
Hermanville-sur-Mer
Marc BENICHON : 06 83 56 36 18
adcndoris12@gmail.com

Nouveautés 2016

Les personnes inscrites peuvent désormais emprunter pour 3 semaines 10 documents par carte (livres, magazines, CD de musique, documentaires, bandes-dessinées...).

RANDONNEE

Si vous aimez la marche et si vous souhaitez partager un moment convivial, rendez-vous tous les vendredis après-midi derrière la salle polyvalente à 14h pour une marche d'environ 10 km entre amis randonneurs. **Venez nombreux !**

En savoir plus



Comité des fêtes
02 31 97 47 74 - 06 70 87 64 64
Pas d'inscription au préalable
Participation libre



FETE DU MODELISME

Cette année encore, la 5^e fête du modélisme aura lieu les 9 et 10 Juillet 2016 dans le centre-ville de notre belle commune. Après avoir célébrés le 70^e anniversaire du DDAY, cette fois ci les Sauveteurs en mer et l'assistance en mer seront à l'honneur.

Sur plus de 3 000 m² vous pourrez venir rêver le temps d'un week-end en admirant les très nombreuses maquettes exposées par plus de 150 exposants venus de toute la France

Vous y trouverez des reproductions de fêtes foraine, de cirque, un porte avion de 4,50 m de long, un réseau de train miniature, 100 m² d'engins de chantier radiocommandés, 2 bassins en eau, une piste de voiture tout terrain et ne manquez pas l'envol des mini-montgolfières ...

N'oubliez pas de réserver votre samedi soir afin de participer au traditionnel «repas des équipages» (moules/frites - cochon grillés- barbecue géant) en chanson, avec la joie et la bonne humeur du groupe «Les Encombrants».

En savoir plus



Fête du Modélisme
Centre bourg
9 et 10 Juillet
Samedi 14h / Dimanche 10h - 18h

**Réservez votre table auprès de Rolland François,
Président du Modélisme Naval Hermanville
au 06 60 87 18 95**



CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES EN CHAR A VOILE JEUDI 5, VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 MAI

- 13h-20h ouverture des villages de course
- 15h briefing sur chaque zone et courses à suivre
- 22h cérémonie de clôture et remise des prix de la journée à la salle polyvalente.

Une organisation aussi importante nécessite des mesures de sécurité rigoureuses :

Balisage de l'ensemble des plages de Lion-sur-Mer, Hermanville-sur-Mer et Colleville-Montgomery, les trois après-midis. La circulation sur l'estran ne sera pas possible pendant les courses par les piétons, les chevaux, les animaux, les tracteurs...



Un passage sera organisé le long de l'exutoire face à l'Avenue Félix-Faure à Hermanville-sur-Mer et aux extrémités des parcours.

De nombreuses animations seront proposées lors de ce championnat de France sur les pôles de courses :

A l'attention des coureurs :

De 10h à 12h : rencontres inter régions, interclubs.

A l'attention des visiteurs :

De 13h à 19h : village de Produits régionaux, village éco citoyen, village technique...

Sonorisation et commentaires du suivi des courses.

Venez nombreux encourager les pilotes qui gardent toujours un très bon souvenir de l'accueil Hermanvillais !

En savoir plus

Club de Voile et
Loisirs Hermanville-sur-Mer
02 31 97 53 52 – cvlh@club-internet.fr
Site dédié au CFJ : www.cfj-2016.fr

Le championnat de France jeunes en char à voile sera l'aboutissement de la saison sportive pour les meilleurs jeunes pilotes Français :

130 pilotes de 11 à 20 ans sur 4 modèles de chars à voiles

MINI 4 (char assis), PROMO (char allongé), Classe 7 (speed-sail), Classe 8 (char à cerf-volant).

Déroulement du championnat :

2 pôles de courses :

Place du courbet à pour les mini 4
Place de la 3^e Dib pour les promo, classe 7, classe 8

2 zones de courses :

Lion sur-mer – Hermanville-sur-Mer
Colleville-Montgomery

PROGRAMME :

Mercredi 4 mai

- 14h-22h confirmation des inscriptions et jauge

Jeudi 5 mai

- 8h-13h confirmation des inscriptions et jauge
- 13h30 cérémonie d'ouverture place de la 3^e Dib
- 13h-19h ouverture des villages de course
- 14h15 briefing sur chaque zone et courses à suivre
- 20h pot d'accueil et remise des prix de la journée au club de voile

Vendredi 6 mai 2016

- 10h-12h – animations
- 13h-19h ouverture des villages de course
- 14h15 briefing sur chaque zone et courses à suivre
- 21h repas de gala et remise des prix de la journée à la salle polyvalente

Samedi 7 mai 2016

- 10h-12h – animations



L'équipe des U11 de l'US Cambrefort.

HERMANVILLE-SUR-MER/ LION-SUR-MER FOOTBALL CLUB (HLFC)



Stéphane ZAMMORE
Président de l'USC.

Le 29 avril prochain, le HLFC accueillera, pour une durée de huit jours, une délégation de 21 jeunes joueurs guadeloupéens âgés de 10 à 13 ans, accompagnés de leur président et de trois dirigeants. Ces jeunes joueurs de football appartiennent au club de l'U.S. Cambrefort de la

commune de Capesterre Belle-Eau.

Cette visite, qui est la troisième, est organisée tous les deux ans et connaît un véritable succès tant auprès de ces jeunes guadeloupéens qu'auprès des membres du club HLFC.

Au delà des activités footballistiques avec en toile de fond le tournoi des jeunes qui aura lieu le jeudi de l'ascension à Hermanville-sur-Mer mais aussi le match de championnat de première division Caen-Bastia ; un programme chargé et concocté par nos dirigeants attend la délégation.

Il sera composé, en particulier, d'un parcours commenté avec animations dans notre commune, de nombreuses visites à Caen et autres lieux pittoresques. Ce sera l'occasion de faire découvrir le port de Ouistreham et le canot de sauvetage de la SNSM. De nombreuses surprises sont également au programme.

Un point essentiel à ce voyage : la richesse d'échange entre nos jeunes du HLFC et ces jeunes antillais pour lesquels cette visite en métropole est une première. Lors des échanges précédents, nous avons tous toujours apprécié leur extrême gentillesse et la qualité de leur encadrement.

Si l'arrivée à destination est attendue avec un peu d'inquiétude par ces jeunes, elle disparaît très vite dès l'ouverture de la portière du bus. Leur sourire témoigne aussitôt le bonheur d'être enfin arrivés.

En revanche, le départ pour le retour en Guadeloupe s'avère plus difficile tant les liens établis pendant leur séjour sont grands. Souvent les larmes coulent en silence sur leurs joues mais tous repartent avec la tête et le cœur plein de magnifiques souvenirs en espérant pouvoir revenir dans deux ans.

■ Daniel VINCENT, Président du HLFC

Dossier : Budget 2015/2016

Depuis plusieurs années, la situation financière de toutes les collectivités territoriales se tend, voire se dégrade, compte tenu d'un contexte économique défavorable. La commune d'Hermanville-sur-Mer n'échappe pas à cette situation que la municipalité a parfaitement identifiée et à laquelle des réponses ont été apportées lors de l'élaboration du budget 2015. L'analyse des résultats du compte administratif démontre que certains objectifs ont été atteints et conforte la détermination de la municipalité à poursuivre cette stratégie financière de plus en plus contrainte, en effectuant des arbitrages parfois douloureux mais sans remettre en cause ses choix politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse, des associations, des actions culturelles et des services à la population.

La préparation du budget 2016 s'inscrit dans ce contexte difficile avec notamment la baisse de la dotation globale de fonctionnement pour la 2^e année consécutive ce qui entraîne un resserrement des marges de manœuvre. Au moment de la rédaction de cet article, la commune n'a reçu aucune notification des dotations ou du montant des bases fiscales sur lesquelles sont calculés les impôts locaux. Néanmoins, lors du débat d'orientation budgétaire, les grandes orientations du budget 2016 ont été présentées au conseil municipal du 7 mars :

- Poursuivre l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement : fournitures, fluides, abonnements, contrats d'entretien, fleurissement...
- Encadrer les charges salariales.
- Geler le taux des impôts locaux.
- Faire une pause dans les projets d'investissement structurants.
- Financer les investissements courants par l'autofinancement et sans recours à l'emprunt.

Roger HUET
Maire-adjoint chargé des finances

ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

La réduction de certaines dépenses, l'augmentation des recettes fiscales et des services permet de constater un excédent de 226 662 auquel il faut ajouter le résultat antérieur 2014 d'un montant de 34 308 €. Ce montant de 260 970 € sera affecté aux dépenses d'investissement et aux besoins d'équilibre du budget de fonctionnement 2016.

	2015	2014	
Total des dépenses de fonctionnement	2 535 211 €	2 487 740 €	1,91%
Total des recettes de fonctionnement	2 761 873 €	2 538 536 €	8,80%
Excédent	226 662 €	50 796 €	
Résultat antérieur reporté	34 308 €		
Total à affecter	260 970 €		

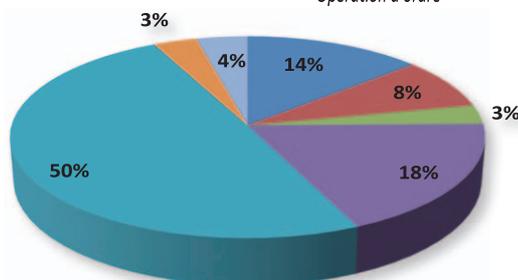
L'augmentation des dépenses de fonctionnement a été limitée à 1,91 %. Ce résultat, obtenu grâce à l'effort de réduction des dépenses de tous les services municipaux, a permis de compenser l'augmentation constatée pour d'autres chapitres : charges salariales (+0,47 %), charges intercommunales (+19,2 %), CCAS (+25,7 %).

	2015	2014
Service de restauration scolaire	83 345 €	91 222 €
Aménagement des rythmes scolaires *	43 705 €	18 465 €
Garderie scolaire	13 126 €	15 916 €
Médiathèque	105 573 €	104 326 €
Subvention aux associations	80 920 €	89 491 €
Eau, gaz, électricité, carburant, Produits entretien, voirie, espaces verts....	341 042 €	384 661 €

* coût d'un trimestre en 2014

Répartition des dépenses

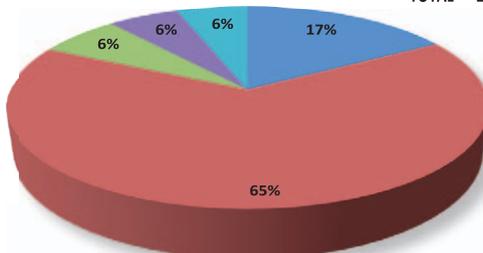
	CA 2015	CA 2014	
Fluides, fournitures, équipement....	341 042 €	384 661 €	-12,79%
Contrats, assurances, entretien, maintenance...	203 353 €	200 289 €	1,51%
Téléphone, affranchissement, publications....	76 710 €	73 524 €	4,15%
Autres charges de gestion	462 503 €	421 608 €	8,84%
Charges de personnel	1 245 500 €	1 236 619 €	0,71%
Charges financières	82 925 €	78 531 €	5,30%
Autres dépenses	98 022 €	82 708 €	15,62%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 510 055 €	2 477 940 €	1,28%
Opération d'ordre	25 156,00 €	9 800 €	



L'augmentation des recettes de fonctionnement s'élève à 8,80 % essentiellement dû au produit des contributions directes, taxe d'habitation et taxe foncière (+ 11,9 %). Cette augmentation vient compenser la diminution importante des dotations et des subventions pour un montant de 105 384 (-17,6 %).

Répartition des recettes

	CA 2015	CA 2014	
Dotations et participations	455 509,00 €	550 893,00 €	-17,31%
Impositions directes	1 797 323,00 €	1 606 072,00 €	11,91%
Autres recettes fiscales	178 811,00 €	186 390,00 €	-4,07%
Vente de produits	154 195,00 €	119 684,00 €	28,84%
Autres recettes (dont 49366 € pôle)	154 460,00 €	67 937,00 €	127,36%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 740 298,00 €	2 530 976,00 €	8,27%
Opérations d'ordre	21 575,00 €	7 560,00 €	
TOTAL	2 761 873,00 €	2 538 536,00 €	8,80%



Comparaison de ces résultats avec les communes de même catégorie du département (de 2 000 à 3 499 habitants). Calcul des ratios par habitants.



	Montant en €	Commune	Département	Ecart
Recettes réelles de fonctionnement	2 642 807	923	942	-19
Impôts locaux	1 804 172	634	431	203
Fiscalité reversée par les intercommunalités	-63 035	-22	69	-91
Autres impôts et taxes	170 252	60	104	-44
Dotations globales de fonctionnement	316 607	111	171	-60
Autres dotations et participations	138 902	49	50	-1

Dépenses réelles de fonctionnement	2 390 989	840	831	9
Charges de personnels	1 191 178	419	421	-2
Achat et charges externes	612 910	215	217	-2
Charges financières	82 925	29	27	2
Contingents	227 955	80	84	-4
Subventions versées	158 519	56	42	14

Source : trésor public – mars 2016

Le calcul de ces ratios confirme les handicaps structurels des budgets de la commune d'Hermanville-sur-Mer : montant des dotations, participations et fiscalité reversée inférieur à la moyenne, montant des impôts locaux supérieurs compte tenu des bases fiscales très élevées.

LE PROJET DE BUDGET 2016

Comme indiqué en introduction, la commune n'a pas reçu toutes les notifications permettant de présenter l'ensemble du budget prévisionnel 2016.

Rappel du contexte et des éléments connus :

- Diminution de la dotation globale de fonctionnement : - 48 950 €,
- Maintien de la dotation de solidarité communautaire à 0 €,
- Taxe de séjour maintenue pour les campings : 30 000 €,
- Parcs Résidentiels de Loisirs (PRL) assujettis à la TH et FB mais nombreuses demandes de recours.
- Maintien de l'attribution de compensation à - 63 304 €,
- Augmentation de 1 % des tarifs des différents services scolaires et périscolaires,
- Maintien du montant des subventions versées aux associations.
- Effort important du comité des fêtes qui a proposé de diminuer sa subvention de 12 000 €.

Les projets d'investissement

- Aménagement du chemin du Hamel.
- Réalisation des travaux d'accessibilité.
- Installation de bornes électriques.

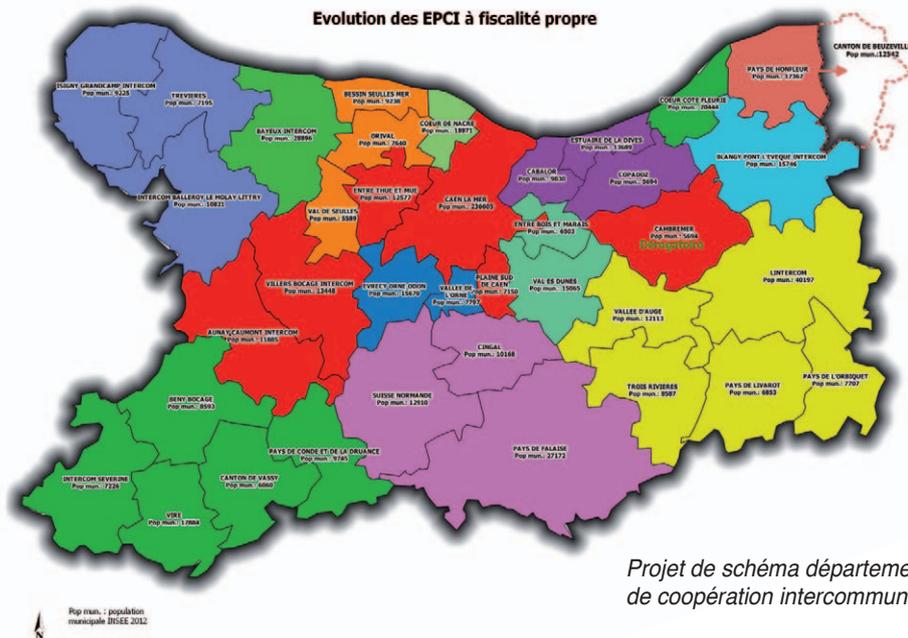


- Remplacement de véhicules au service technique.
- Réfection des dessous de toits de la salle polyvalente.
- Etude pour le réaménagement paysager et la mise en valeur du parc municipal (programmation sur 4 ans) :
 - Création d'espaces de jeux et de détente comprenant en particulier un terrain multisports, une ou plusieurs aires de jeux sécurisées pour tous les âges, un terrain de boules, le retraitement des tennis, des espaces de jeux, de détente et de convivialité avec un parcours santé, des espaces tables de pique-nique, des poubelles et des bancs.
 - Création d'un jardin pédagogique et d'un hôtel à insectes.
 - Réaménagement de l'espace boisé, la mise en valeur des espaces naturels et le fleurissement.
 - Mise en place de liaisons douces avec liaisons inter-quartiers avec les lotissements de la Marque et du Grand Parc.
 - Intégration de la Ferme dans le projet avec ouverture sur le parc.



Le financement de ces investissements sera réalisé par l'autofinancement et la vente de biens patrimoniaux.

CAEN LA MER : DES CHANGEMENTS IMPORTANTS DANS LES PROCHAINS MOIS.



Projet de schéma départemental de coopération intercommunal

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NoTRE) promulguée le 7 août 2015 entraîne une réorganisation territoriale d'envergure.

Cela se traduit par une transformation de Caen la mer tant au niveau de son territoire, que de sa forme juridique et de ses compétences.

Au 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération comptera 56 communes pour 256 332 habitants par sa fusion avec les communautés de communes Entre Thue et Mue (Ouest de Caen) et Plaine Sud de Caen. La Communauté de communes Cœur de Nacre rassemblant les communes autour de Douvres la Délivrante devrait suivre dans une seconde phase au 1^{er} janvier 2019.

Par ailleurs, cette nouvelle intercommunalité sera dotée de nouvelles compétences que les communes lui transféreront dont la voirie, les parcs et les espaces verts, la promotion touristique, la gestion de l'eau ou encore l'urbanisme.

Enfin, la Communauté d'Agglomération se transformera en communauté urbaine. Ce changement de statut emporte une augmentation des dotations de l'Etat, la possibilité de réaliser des économies grâce à la mutualisation et au transfert de compétences dans les secteurs-clé cités plus haut.

Ces changements structurants impliqueront aussi de revoir le mode de gouvernance et la représentation des communes au sein de la communauté urbaine.

Pour Hermanville-sur-Mer, cela se traduira concrètement par le transfert de compétences importantes à Caen la Mer et par une nouvelle représentation de la commune au sein de cette instance.

Ces éléments structurants pour la commune amènent ainsi à réfléchir à son évolution afin de pouvoir exister au sein de ce nouvel ensemble.

Commune nouvelle : une évolution à envisager

La loi pour « des communes fortes et vivantes » du 16 mars 2015 offre des perspectives intéressantes aux communes qui souhaitent se regrouper tout en conservant des liens de proximité et l'identité des communes fondatrices.

La commune nouvelle permet de préparer l'avenir dans un contexte d'élargissement des périmètres intercommunaux, de renforcement des mutualisations et de contraintes financières.

Le cadre souple offert par la loi permet aux élus de redéfinir eux-mêmes l'échelon communal dans sa dimension la plus adéquate pour régler avec efficacité les problématiques du quotidien des habitants et à un coût raisonnable pour la collectivité.

C'est la raison pour laquelle, les élus des municipalités des communes de Biéville-Beuville, Mathieu, Colleville-Montgomery, Perrier sur le Dan, Bénouville, Hermanville-sur-Mer... se sont rencontrés afin de s'informer sur la fusion de communes ou communes nouvelles.

Appartenant à la même intercommunalité, ayant des territoires et problématiques similaires, la volonté commune de maintenir et améliorer les services à la population, et le souhait d'être représentés à ce titre au sein de Caen la Mer, nous avons pu, lors

de ce premier contact avoir une présentation détaillée des modalités de création d'une commune nouvelle.

Les premières conclusions issues de cette réunion font ressortir l'intérêt de travailler sur un projet de rapprochement s'appuyant sur la construction d'un projet concerté ■



Conseillers de la majorité

Depuis quelques mois, nous, conseillers de la majorité, participons à part entière à la vie municipale. Comme à chaque bulletin, nous avons la possibilité de nous exprimer sur notre rôle.

Par souci démocratique, la majorité avait voté favorablement pour que les conseillers de l'opposition puissent aussi s'exprimer ce qui n'est pas une obligation dans les communes de notre strate.

Reconnaissons qu'être conseiller municipal nécessite du temps, de l'énergie, de la conviction et une grande ouverture d'esprit. Il faut aussi beaucoup d'humilité pour considérer ne pas tout connaître, ne pas tout savoir et être prêt à revenir sur ses a-priori.

Mais pour être conseiller, il nous paraît normal de faire travailler nos commerçants locaux, défendre notre école en y inscrivant nos enfants, de participer aux activités et animations de nos associations afin d'en apprécier la richesse et ainsi respecter le dévouement des bénévoles. En quelques mots être conseiller municipal c'est être totalement en phase avec sa commune et pas seulement de se montrer pour tenter de se couvrir de gloire.

Pour notre majorité, c'est bel et bien l'intérêt général qui prime et qui restera toujours notre ligne de conduite, contrairement aux membres de l'opposition qui, au travers de suggestions masquées, préfèrent l'intérêt particulier. Ce n'est absolument pas et ne sera jamais notre façon de travailler.

Sur des questions importantes comme par exemple le PLU, l'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour préparer au mieux l'avenir et le

Conseillers de la minorité

La majorité municipale nous ayant astreint à un communiqué de 500 mots maximum, vous comprendrez qu'il nous faut faire preuve de beaucoup de rigueur et de concision dans nos propos, sachant de plus que le nombre de bulletins est passé de 4 à 3 depuis l'an dernier. Cette économie de mots ne nous empêchera pas d'être à l'écoute et de nous faire l'écho de nos concitoyens, de leurs problèmes et suggestions.

Espérons que la majorité aura la même intransigeance et rigueur sur les dépenses communales présentées dans le budget 2016 et surtout sur les taux des impôts locaux, qui pèsent lourdement sur les contribuables.

Si chacun se félicite de l'obtention d'un excédent sur le compte de fonctionnement administratif de 2015*, notons que nous le devons presque exclusivement à la pression fiscale imposée.

De plus, le faible niveau d'investissements réalisés en 2015, 450.000 € (estimations*) pour un budget prévisionnel de 1.266.000 €, est bien la marque d'une situation budgétaire dégradée et un très mauvais signal envoyé à la Communauté Urbaine de Caen, qui prendra en charge les travaux d'investissements de voiries et d'équipements à partir de 2017. Celle-ci établira sans aucun doute son budget à partir des 3 ou 4 dernières années écoulées... Comment obtenir de nouveaux investissements quand nos comptes laissent à penser que nous avons été imprudents et par trop spendideux ?

développement d'Hermanville-sur-Mer pour les 25-30 années à venir. Ce travail se fait en concertation et en s'appuyant sur l'application des lois en cours en mettant en avant les valeurs qui nous sont chères, à savoir le maintien et le développement de notre patrimoine paysager, environnemental, et naturel, la préservation du patrimoine bâti, le développement d'équipements liés à l'eau, la préservation de la qualité de vie et du charme de notre commune.

Pour ce sujet comme pour les autres, nous regrettons le comportement totalement négatif des conseillers de l'opposition qui n'apportent rien sauf critiques, remarques suspicieuses. Comme disait Descartes, « La critique est facile mais l'art est difficile »

Pourtant, à l'inverse de très nombreux conseils municipaux, chaque conseiller, **qu'il soit de la majorité ou de l'opposition, reçoit les mêmes documents de travail, les mêmes informations.**

Nous trouvons donc cette situation d'autant plus dommageable pour le débat démocratique, c'est que ces critiques ne nous soient pas adressées lors des séances de conseils municipaux où chacun peut prendre, selon son souhait, la parole et argumenter ses propres opinions. Nous pourrions ainsi discuter et avancer mais la seule chose que nous observons, ce sont systématiquement des votes « **contre** », ordonnés par le chef de file à ses troupes comme par exemple pour la subvention pour notre club de football HLFC.

En conclusion, il est regrettable que ces articles « Paroles de conseillers » se transforment pour l'opposition en de véritables tracts politiques au travers desquels il est facile de reconnaître des propos émis par quelques élus du même parti dans une commune littorale proche ■

Malgré notre volonté de construire et de débattre sereinement dans l'intérêt général, nous percevons une faible considération de nos propos. Toutes les remarques et suggestions argumentées que nous pouvons émettre au niveau des budgets ou subventions aux associations par exemple, ne sont nullement entendues et encore moins retenues. Toutes les décisions sont prises d'avance et la majorité se drape dans un conservatisme de satisfecit.

Pourtant les sujets qui engagent l'avenir d'Hermanville-sur-Mer ne manquent pas :

- Le PLU est à voter avant la fin de l'année ; vous savez que nous tenons bon pour la défense de notre cadre de vie et le projet d'un développement harmonieux. Nous marquons notre préférence pour une croissance maîtrisée plutôt que la création artificielle de grands lotissements,

- La promotion de projets économiques, touristiques et culturels ambitieux, pour redonner de l'activité et ne pas se résoudre complètement, comme depuis une vingtaine d'années, à la métamorphose de notre village en ville dortoir,

- La gestion rigoureuse du budget communal, pour contribuer à un rééquilibrage de la pression fiscale, pour rendre tous les futurs possibles et peser utilement au sein des nouvelles collectivités auxquelles nous serons amenés à participer.

Comme vous le constatez, nous sommes déterminés à nous battre sur tous les terrains démocratiques pour notre seul beau et grand projet : Hermanville-sur-Mer ! Rien ne pourra se faire sans vous !

**NB : le vote des chiffres définitifs prévu ce jour a été reporté.*

Pour nous rejoindre ou nous contacter, notre email : nouvelelanpourhermanville@gmail.com



AGENDA : retrouvez le programme complet sur www.hermanvillesurmer.com

AVRIL

Samedi 2	Concert orgue-trompette de « prestige » au profit de l'Association « l'Arbre médicinal » - Eglise de Lion-sur-Mer - 20h30
Mercredi 6	Bourse aux vêtements printemps-été <i>Salle polyvalente - 10h00-12h00 et 14h00-17h00</i>
Mercredi 20	Heure du conte avec Odile et Pascaline - Médiathèque - 17h00
Vendredi 20	Lecture théâtralisée par « Des mots et des voix » « Certains n'avaient jamais vu la mer » - Médiathèque - 19h30
Mercredi 27	Rencontre avec Luan Starova, auteur macédonien dans le cadre du Printemps balkanique - Médiathèque - 19h30

M A I

Du Lun. 2 au Ven. 20	Commémoration de la fin des hostilités en Algérie - Médiathèque
Du Jeu. 5 au Sam. 7	Championnat de France Jeunes de Char à Voile - Clud de voile
Mercredi 11	Rencontre avec l'éditrice caennaise Le Vistemboir - Médiathèque - 19h00
Samedi 28	Concert « Les Divagabondes » - Salle polyvalente - 20h30

JUIN

Mercredi 1^{er}	Rencontre avec Gautier Labrusse, Mais! Momo...» <i>Auteur caennais - Médiathèque - 19h00</i>
Du Mer. 1^{er} au Lun. 15 août	Bootcamp - Plage face au poste de secours
Dimanche 5	Foire à tout du Comité des fêtes - Parc municipal
Mardi 7	Rencontre avec PEF, auteur de jeunesse normand - Médiathèque - 19h00
Mardi 7 et Jeudi 9	Parcours du débarquement à Hermanville-sur-Mer, <i>Circuit pédestre commenté - 10h30</i>
Mardi 7 et Jeudi 9	Projection du film du débarquement à Hermanville-sur-Mer, <i>Chapelle de la Brèche - 15h00</i>
Mercredi 15	Heure du conte avec Odile et Pascaline - Médiathèque - 17h00
Samedi 18	Fête la Musique et Aux Arts citoyens - Ferme Lemarchand
Dimanche 19	Aux arts Citoyens - Exposition d'artistes et d'artisans - Ferme Lemarchand
Samedi 25	« L'échappée des Doris » : remontée du Canal de Caen à la Mer Chorale « Cœur Grenadine » au profit de la SNSM - Eglise St-Pierre - 20h30
Sam. 25 et Dim. 26	« Hermanville a du talent » - Expositions d'artistes hermanvillais

JUILLET

Sam. 9 et Dim. 10	5^e édition de la Grande fête du modélisme - Salle Polyvalente
Samedi 30	Poissonnade des Doris - Place du Courbet

A O Û T

Dimanche 7	Foire à tout - Hermanville/Lion Football Club - Place du Courbet
-------------------	---

